

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2021

Présents : Daniel CHEVALEYRE, Isabelle DANIS, Thierry FONTY, Thomas FRAISSE, René GOULESQUE, Stéphanie GUILLOT, Fabienne JUILLARD, Bernard LACOUR, Martine MONCOURIER, Georges PASQUET, Claire SERRE, Marie Anaïs VALETTE, Patrick WEISSISSER

Absents : Mickaël FERRIE

Représentés : Elodie BRUNER donne procuration à Isabelle Danis

Secrétaire de séance : Stéphanie GUILLOT

Suivant ordre du jour

1/ Résultat consultation voirie 2020

Résultat des offres des entreprises validées par la CAO du 29 Avril 2021

Les entreprises suivantes ont répondu :

- l'entreprise FABRE FRERES	89 827.50 €HT
- l'entreprise SERRE Christophe	92 375.00 €HT
- l'entreprise RMCL	75 905.51 €HT.

Proposition de retenir l'offre de la RMCL à 75 905.51 €.

Vote :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
14	0	0

Délai pour la réalisation qui sera fixé lorsque le marché sera signé

2/ Avenant lot 2 travaux de la place

Les travaux du programme Aménagement de la Place de Champs sur Tarentaine. ont nécessité des travaux supplémentaires à hauteur de 166 470.34 € HT.

Le marché passé avec l'entreprise RMCL s'élevait à la somme de 688 020.80 €HT.

Le nouveau montant du marché du Lot 2 du « Programme Aménagement de la Place" sera de 854 491.14 € HT.

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
11	0	3 Thierry FONTY Marie Anaïs VALETTE Patrick WESPISSE

3/Résultat consultation Biens de section de Marchal

Suite aux consultations des ayants droits des différentes sections :

-Pour Mr LAFARGE Simon

Le CM valide le projet de vente à M. LAFARGE Simon, de la parcelle cadastrée 115AB156 d'une contenance de 244 m2 au prix de 0.50 € le m2.

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
10	0	4 Stéphanie GUILLOT Thierry FONTY Marie Anaïs VALETTE Patrick WESPISSE

Mme MONCOURIER ayant un lien de famille avec la personne concernée par cette affaire est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote

- Pour Laveissière,

Le CM valide le projet de vente à M. et Mme MONCOURIER Michel, de la parcelle cadastrée 115B242 d'une contenance de 3a 40 ca au prix de 0.50 € le m2.

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
11	0	3 Thierry FONTY Marie Anaïs VALETTE Patrick WESPISSE

Mme MONCOURIER étant concernée par cette affaire est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote

-Pour Jallendrieux

Le CM valide le projet de vente à M. FAUCHER-GARROS Guillaume :

de la parcelle cadastrée 115A 855 d'une contenance de 04a 04 ca au prix de 0.50 € le m2.
de la parcelle cadastrée 115A 231 d'une contenance de 00a 48 ca au prix de 0.50 € le m2.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
11	0	3 Thierry FONTY Marie Anaïs VALETTE Patrick WESPISSE

4/Demandes de subventions City Stade et rénovation Tennis au VVF

Le conseil des jeunes a donné son avis pour ce projet. City Stade à la place du terrain de tennis près de la piscine. Utilisation du terrain de tennis du VVF, après rénovation, libre du 01/09 au 30/06, puis convention avec VVF pour partager l'accès l'été.

Dépôt de subvention auprès de la Région (possibilité de 50 %) et de la DRAJES (possibilité de 30 %)

L'estimatif des travaux est de 39 820.00 €HT

Pour la rénovation du Tennis du VVF le montant des travaux s'élève à 27 219.00 €HT

Dépôt de subvention auprès de la CCSA (Fonds de concours) pour 50 %.

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
14	0	0

5/Ouverture ALSH Champs Saignes

Ouverture sur 6 semaines : 3 à Saignes et 3 à Champs.

Proposition : ouverture à Saignes à partir du 07/07/21 puis 08/2021 à Champs

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

6/ Tarifs ASLH

8 tranches en fonction du Quotient Familial et basé sur la tarification proposé par la CAF

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

7/Piscine

Consignes ARS en ce qui concerne les mesures sanitaires liées au COVID.

Fréquentation Maxi Instantanée à 80% soit 240 personnes. Horaires : 10h-12h / 15h-19h. Même maître-nageur que l'an dernier. Ouverture le 01/06/2021 jusqu'au 31/082021.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

Problème de la chaudière de la piscine soulevé lié au brûleur, commandé par Champs Energie

Tarifs : identique à ceux de 2019. (différenciés matin/après-midi et adulte/enfants)

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	1 Stéphanie GUILLOT

21h45 : départ de Thomas FRAISSE

8/Location appartement communal

Location en attente de confirmation d'une personne souhaitant louer un appartement route de bort

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

9/Désignation de délégués à RBA

Prévoir 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant. Proposition Isabelle Danis pour titulaire et Martine Moncourier pour suppléant

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

10/Convention d'exploitation ONF

Convention pour l'exploitation d'une partie de la forêt sectionale de CHEMENET

Question diverses sur le coût d'exploitation par l'ONF : la vente, les frais de transports et le devenir de la parcelle

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

11/Contrats saisonniers

-8 animateurs à TP ASLH : 5 sur 3 semaines en juillet et 3 sur 3 semaines en août, plus 2 stagiaires BAFA et un stagiaire BAFD, avec une gratification de 400€.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

- 2 contrats TP au Camping : du 1^{er} Juin au 31 Août et du 15 Juin au 15 Sept (pour info : En cours d'informatisation)

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

- 1 contrat pour divers remplacement (principalement ménage) 20 heures hebdomadaire du 1^{er} juillet au 15 Septembre

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

22h45 : départ de Stéphanie GUILLOT

12/Acquisition du bâtiment route de Bort (pâtisserie)

Accord du CM pour l'acquisition du bâtiment de l'ancienne pâtisserie à hauteur de 52 500,00 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	0	0

13/Questions diverses

Situation de Franck Lopes, par rapport à sa situation de demande de promotion interne et sa possible démission : qu'est-ce qui peut être fait au niveau local pour répondre à sa demande et ne pas perdre une personne avec sa connaissance du tissu local, de son travail effectué et de son professionnalisme ? Voir pour l'accompagner dans sa procédure de recours ou voir pour une possibilité d'évolution de son régime indemnitaire.

Le CM des jeunes demande la possibilité de la mise en place d'une aire de jeux à Marchal et la possibilité pour les plus grands d'utiliser la salle des jeunes. Prévision pour juillet et août d'une soirée piscine-barbecue.

Il est noté le problème des gens du voyage qui se sont installés au stade depuis plus de 48 heures (délai légal autorisé)

Info : les bureaux de votes pour les élections départementales et régionales sont déplacés à la salle des fêtes route de bort.